

Recyclage habilitation électrique BSBE

Manœuvre

10,5 heures
soit 1,5 jours de formation

Modalité pédagogique
PRÉSENTIEL
SÉCURITÉ & SECOURSISME


Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples et des manœuvres dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510.

— EN RÉSUMÉ

Le recyclage de formation «Habilitation électrique BSBE manœuvre» est nécessaire pour maintenir son habilitation sur une périodicité de 3 ans, en prenant en compte l'évolution des réglementations et des techniques.

La formation permet de maintenir et actualiser les compétences en sécurité nécessaires au personnel d'entreprise devant réaliser des manœuvres élémentaires incluant la réalisation de raccordements et de remplacement tout en participant à la prévention du risque électrique au sein de sa structure.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Réviser les notions élémentaires liées à l'électricité.
- Revoir les règles de sécurité du travail en environnement électrique.
- Revoir les raccordements, les remplacements et les manœuvres.
- Revoir la conduite à tenir face à un accident.

— PÉDAGOGIE > 40 % pratique, 60 % théorique

- Recueil des attentes pré-formation.
- Pédagogie active et participative : expérimentations pratiques.

Référence —
BSBER

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation habilitation électrique BSBE.

PUBLIC

Tout salarié.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs certifiés, spécialisés dans la prévention du risque électrique.

ÉVALUATION

Évaluation formative par le formateur tout au long de la formation. Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Recyclage nécessaire tous les 3 ans.

Le programme

1 Réviser les notions élémentaires liées à l'électricité

- La tension et le courant.
- Les risques liés à l'électricité et les accidents de travail associés.
- Les effets de l'électrisation sur le corps humain.
- Le classement des installations.
- Les travaux non électriques en basse tension.
- Les travaux non électriques en haute tension.

2 Revoir les règles de sécurité du travail en environnement électrique

- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.
- Les zones d'environnement et leurs limites.

- Les séquences de mise hors tension.
- La réalisation d'une VAT (Vérification d'Absence de Tension).
- La réalisation d'une remise sous tension.
- Les équipements de protection collective et individuelle.

3 Revoir les raccordements, les remplacements et les manœuvres

- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention.
- Les documents, les instructions de sécurité et EPI nécessaires pour chaque intervention.
- Remplacer un fusible, une lampe ou un accessoire.
- Réaliser un raccordement hors tension.
- Réaliser une manœuvre haute ou basse tension.

4 Revoir la conduite à tenir face à un accident

- La conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques.